

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	148 (2003)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Fortification de la position-clé des Rangiers (1870-1990)
<b>Autor:</b>	Weck, Hervé de
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-347129">https://doi.org/10.5169/seals-347129</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Fortification de la position-clé des Rangiers (1870-1990)

Dès la fin de la guerre franco-allemande de 1870/71, le Jura bernois, avec son saillant de Porrentruy au-delà des frontières naturelles de la Suisse, constitue un avant-terrain opératif de la défense du Plateau. Sa situation pourrait devenir critique si, d'aventure, les adversaires reprenaient les armes. Cette hypothèse n'échappe pas au commandement suisse qui analyse les risques et élabore des plans de défense<sup>1</sup>.

## ■ Col Hervé de Weck

Pour Theophil Sprecher von Bernegg, chef de l'Etat-major général depuis 1905, le danger le plus immédiat vient de la France à l'Ouest, de l'Italie au Sud, qui ne se lancera pas seule dans des opérations contre la Suisse. Son prédécesseur, le colonel Arnold Keller, dans sa *Géographie militaire du Jura bernois*, voit trois fuseaux d'invasion en Suisse: l'un passe par Porrentruy - Les Rangiers - le Grand-Saint-Bernard, le deuxième par Bâle - Le Gothard - Chiasso, le troisième par le San Bernardino. Une invasion française, opération stratégique visant à une occupation du Plateau ou à un passage en direction de l'Allemagne, impliquerait un effort principal dans le Jura neuchâtelois, étendu éventuellement au Jura vaudois, puisque c'est là que l'obstacle naturel est le moins large et que le chemin est le plus court vers le Plateau et la ville de Berne. A travers le Jura bernois et ses nombreuses cluses, il ne faut s'attendre qu'à une opération secondaire.

Une ligne d'opération part de la Haute Alsace, territoire allemand, et traverse le Jura bernois, mais elle n'a pas l'importance du fuseau Freiburg im Breisgau - Bâle - Olten, sur lequel il faut attendre l'effort principal d'une opération allemande contre la Suisse. Comme Berne, ville fédérale, ne constitue pas un véritable objectif opératif, les Allemands chercheront plutôt à atteindre la partie centrale du Plateau, entre Bâle et Lucerne. Dans l'hypothèse d'une opération allemande contre la Suisse, le Jura bernois pourrait n'être touché que par une action secondaire impliquant au maximum une division. Dans ce secteur, la «partie» pourrait se jouer sur les bords de la cuvette de Delémont et dans la cluse de Soyhières.

En cas de nouvelle guerre franco-allemande, le Jura bernois pourrait se trouver aux premières loges lors d'une manœuvre opérative. Des forces françaises, parties du plateau de Maîche, poussent par le chemin le plus court en direction de la Forêt-Noire; la vallée de Delémont et le fuseau Laufon -

Bâle sont impliqués. En revanche, il semble peu vraisemblable que des forces allemandes, parties du Sundgau cherchent à déboucher sur le plateau de Maîche.

La violation pourrait n'être que tactique, un des deux adversaires cherchant simplement à déboucher au nord ou au sud du saillant de Porrentruy. Il s'agit de l'hypothèse la plus vraisemblable et la plus difficile à contrer, puisque l'Ajoie ne dispose pas d'un «camp retranché».

## Des études et des fortifications de campagne

La géographie donne au saillant de Porrentruy une certaine importance opérative, car la trouée de Belfort a été de tout temps prédestinée aux invasions. Entre les Vosges et le Mont-Terri, elle atteint 45 km de largeur dont 13 sur l'actuel territoire suisse. La région située entre Porrentruy et Boncourt rétrécit d'un bon quart le «corridor» qui s'ouvre sur la Bourgogne et la vallée du Rhin. Une armée ne peut y manœuvrer

<sup>1</sup> Il n'a pas été possible de reproduire une carte à une dimension qui la laisse lisible. Le lecteur peut utiliser la carte opérative de la Suisse ou les feuilles de la carte nationale 1:100000 des régions concernées.

qu'au moment où elle domine les crêtes Sud des Vosges et la position des Rangiers. Il suffira peut-être à son commandant de savoir un de ces terrains-clés tenu par des troupes neutres et crédibles. Depuis son rattachement au canton de Berne en 1815, le Jura bernois est devenu une sorte d'avant-terrain opératif pour la défense du nord-ouest de la Suisse avec, entre autres, une position-clé aux Rangiers, l'Ajoie apparaissant comme une «tête de pont», Saint-Ursanne comme une «position de barrage» d'importance opérative, car la petite ville se trouve sur un axe de contournement de la position des Rangiers.

Dans les années 1880, la révolution de l'artillerie, partant les bouleversements dans le domaine de la fortification provoquent une grande incertitude au Conseil fédéral. En février 1885, il décide, au vu des coûts, d'accorder la priorité au front Sud, soit le Tessin et le Saint-Gothard. Il faudra attendre 1944 pour que des fortifications couvrent l'ensemble du pays. Il n'en va pas de même pour les destructions préparées: après la construction des chemins de fer dans le Jura bernois dès le début des années 1870, des fourneaux de mine sont aménagés, d'abord dans les viaducs importants, ensuite dans les ponts sur le Doubs.

Entre 1874 et 1914, il n'y a pas de fortification permanentes ou d'ouvrages de campagne construits dans le Jura bernois. On se contente de planifier... Pour la position des Rangiers, Arnold Keller envisage plusieurs variantes, dont la cons-



*L'Ajoie et le défilé de Cornol vus de Montgremay.*

truction de 3 ouvrages permanents avec tourelles pivotantes, la défense de la position étant assurée par 2 régiments d'infanterie et 2 batteries d'artillerie de campagne. Durant la Première Guerre mondiale, seule une petite partie des fortifications de campagne prévues est réalisée dans la position des Rangiers. Le général Wille n'est pas un adepte des fortifications qui peuvent être contournées. C'est le cas des Rangiers: l'ennemi, poussant à travers le Jura neuchâtelois et bernois, ne se verrait pas forcé de s'emparer des Rangiers pour atteindre ses objectifs opératifs ou pour couvrir ses besoins logistiques.

Au début de l'année 1917, lorsque le Général apprécie la menace d'une offensive française par la Suisse visant le sud de l'Allemagne, il critique la solution d'une ligne de défense, dont les Rangiers formeraient l'ancrage Nord, et qui passerait par le lac de Bienne,

le canal de la Thielle et le lac de Thoune. Vu son infériorité en hommes et en artillerie, l'armée suisse ne pourrait pas y résister jusqu'à l'arrivée d'un allié, en l'occurrence l'Allemagne. D'autre part, on ne peut pas compter sur un délai qui permettrait d'achever les travaux nécessaires sur une aussi longue distance. Contre une offensive française, le commandant en chef préconise l'engagement sur cette ligne de «faibles avant-gardes», le gros de l'armée se concentrant plus à l'intérieur du pays.

A la fin de l'année 1917, la menace semble venir d'Allemagne; le commandement français et suisse envisagent une collaboration en cas d'invasion de la Suisse par les troupes de Guillaume II. L'attaché militaire français envoie, le 2 novembre, une lettre au ministre de la Guerre. «*J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus une carte de la région des Rangiers-Hauenstein, sur laquelle*

*L'Etat-major général suisse a indiqué d'une manière schématique le dispositif qu'il compterait réaliser en tout état de cause. (...) La frontière des Rangiers serait occupée par trois brigades qui seraient divisées en deux secteurs :*

*Secteur de gauche ou position des Rangiers proprement dite. Deux brigades, chacune à deux régiments d'infanterie et un régiment d'artillerie de campagne, ou deux régiments d'infanterie, un groupe d'obusiers de 12 et un groupe de mitrailleuses.*

*Secteur de droite ou position de Soyhières. Une brigade (...).*

*L'armée française devrait le plus rapidement possible occuper la région entre la gauche de l'armée suisse à Asuel et la droite française. L'Etat-major général suisse estime qu'il faudrait deux divisions environ avec leur artillerie plus un mi-*

*nimum de trois groupes d'obusiers. Elle devrait en même temps diriger trois divisions (avec un groupe d'obusiers par division) sur les Rangiers, indépendamment des trois brigades suisses qui les occuperaient. Le renforcement de la position entre le secteur de droite (...) et le Hauenstein serait effectué par les nouvelles troupes suisses mobilisées. »*

### **La défense des Rangiers entre 1935 et 1945**

Ce n'est qu'à la fin des années 1930, alors que la menace militaire de l'Allemagne nazie ne cesse de s'aggraver, que des barricades antichars commencent à être construites à proximité des postes de douane, sur les axes routiers importants, et que les infrastructures destinées à couper routes et voies ferrées se multiplient. Ce n'est qu'à partir de 1939 que le Bu-

reau des fortifications de Berne entreprend la construction d'ouvrages d'infanterie et d'artillerie dans la partie Nord du Jura bernois.

Dès 1934, le commandement français craint que les Allemands ne contournent la ligne Maginot en passant par le Plateau suisse; il considère la vallée de la Birse et les Rangiers comme des fuseaux d'attaque possibles. En 1936, dans un exercice de cadres dirigé par le général Dosse, celui-ci admet que les forces suisses tiennent solidement une ligne Les Rangiers - confluent de l'Aar et de la Limmat et qu'elles sont capables d'arrêter, pendant deux jours sur la rive droite de l'Aar, une progression de forces allemandes.

Entre 1935 et 1939, les travaux de fortification en Suisse bénéficient de gros crédits; il s'agit avant tout de renforcer les secteurs frontière. Des barricades antichars, des destructions préparées couvrent les fuseaux principaux. Entre 1918 et 1938, la couverture-frontière est confiée à des bataillons de landsturm et, malgré trois réorganisations, le dispositif s'avère toujours inefficace, grave lacune à une époque où les risques de guerre subite s'aggravent en Europe et où le facteur «Délai» devient déterminant. Dès 1936, 14 compagnies de volontaires pour la couverture frontière, soit environ 3000 hommes, recrutés principalement parmi les chômeurs, sont mises sur pied, afin d'assurer en permanence la garde et la surveillance des ouvrages à la frontière et dans des «secteurs stratégiques». Avant une invasion, il



*Ouvrage du Gy: la dalle qui recueille l'eau de pluie, pour l'équipage.*

s'agirait de les renforcer rapidement avec les troupes de couverture frontière, c'est-à-dire les brigades frontière, composées d'hommes de l'élite, de la landwehr et du landsturm.

Le 28 octobre 1938, le chef de l'Etat-major général, le colonel divisionnaire Jakob Labhart, fixe les principes qui doivent sous-tendre les travaux de fortifications en Suisse. Contre l'Allemagne, la défense du Plateau est la plus favorable sur la ligne Sargans - lac de Walenstadt - Limmat - Bözberg - Jura - Bâle; contre la France sur la ligne Bâle - vallée de la Birse - Les Rangiers - Doubs - lac de Neuchâtel - Mentue - Jorat - Paudèze - lac Léman - Saint-Maurice.

## Des ouvrages permanents aux Rangiers

Au début de la Seconde Guerre mondiale, la brigade frontière 3, créée en 1938, comprend 160 officiers et 4700 sous-officiers et soldats de la partie francophone du canton de Berne, de l'ancien canton et du canton de Soleure. 231 mitrailleuses lourdes et légères, 20 canons d'infanterie forment son armement lourd organique. Le secteur d'engagement s'étend de Klösterli à Saint-Ursanne; il ne comprend pas les Franches-Montagnes, rattachées à la brigade frontière 2 jusqu'en 1946.

Selon l'ordre d'opérations du 1<sup>er</sup> août 1940, la brigade frontière 3 couvre la mobilisation de l'armée de campagne. Elle étire son dispositif en profondeur le long des axes de pénétration et fait un effort principal



*Un des ouvrages du secteur «Gare» à Saint-Ursanne (sud des voies).*

sur la défense des cols et des gorges qui conduisent dans la vallée de Delémont. «Elle établit une série de barrages successifs de seconde ligne sur les routes conduisant de la vallée de Delémont dans le Guldental, la vallée de la Dünnern et la vallée de Tavannes». En juin 1941, le régiment frontière 46 a, entre autres, la mission de tenir les points d'appui des Rangiers, des Malettes, de la Caquerelle, d'Outremont, de Saint-Ursanne-gare, les hauteurs Sud et Est de Montmelon, les Seignes, Sceut, Foradray, Bonabé, Undervelier, Soulce. C'est une conséquence des travaux de fortifications entrepris dans le secteur.

La position des Rangiers comprend le plateau de Plainbois, Bourrignon, Develier, Glovelier, Montmelon, Saint-Ursanne. Une trentaine d'ouvrages permanents y ont été édifiés, sans compter les objets minés et les barrages antichars. Une partie des ouvrages a été construite par le Bureau des fortifications de Berne; ses normes

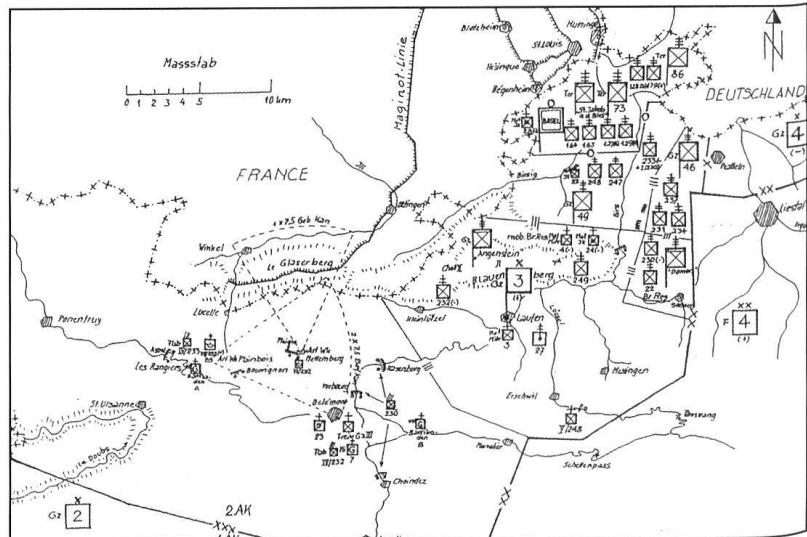
de construction élevées exigent l'intervention d'entreprises de génie civil. Les «produits finis» ne se ressentent donc pas de la transformation de fortifications de campagne (terre et bois) en ouvrages permanents (béton et acier). Une autre partie des ouvrages est construite par les hommes de la brigade frontière 3: entre 1939 et 1945, ils ne cessent de renforcer la position.

La première barricade date de 1937. La construction du premier ouvrage permanent, le fort d'artillerie de Plainbois et ses défenses extérieures, près de Bourrignon, commence en 1939, le chantier du fort du Chételat, au-dessus d'Asuel est lancé en août 1939; l'ouvrage, avec son canon de 47 mm et sa mitrailleuse, est remis à la troupe au début septembre 1940. Avec ses 2 mitrailleuses, l'ouvrage du Gy, sert d'œil et de couverture à celui du Chételat.

Dans le secteur de la gare de Saint-Ursanne, un fortin, au sud

des voies, domine la vallée et permet de contrôler l'accès à la gare. Il s'agit d'un ouvrage de première ligne équipé d'armes mobiles et sans cantonnement, primitivement construit en bois et en terre, ensuite bétonné. Le deuxième ouvrage se trouve au-dessus de la gare. Un troisième, sur l'escarpement du château, n'a jamais été terminé. Au lieu-dit les Grippons, trois ouvrages contrôlent la route qui monte en direction des Rangiers.

De septembre 1939 à mai 1940, trois activités rythment la vie des hommes de la brigade frontière 3: ils veillent, ils creusent et ils bétonnent des positions d'armes et des barrages. Lorsqu'ils ne posent pas la garde, ils font les terrassiers et préparent des renforcements du terrain avec une certaine fébrilité. Peu à peu, les travaux deviennent plus rudes. Les soldats transportent du sable, du gravier, du ciment, bien qu'un ordre de Guisan, prescrivant

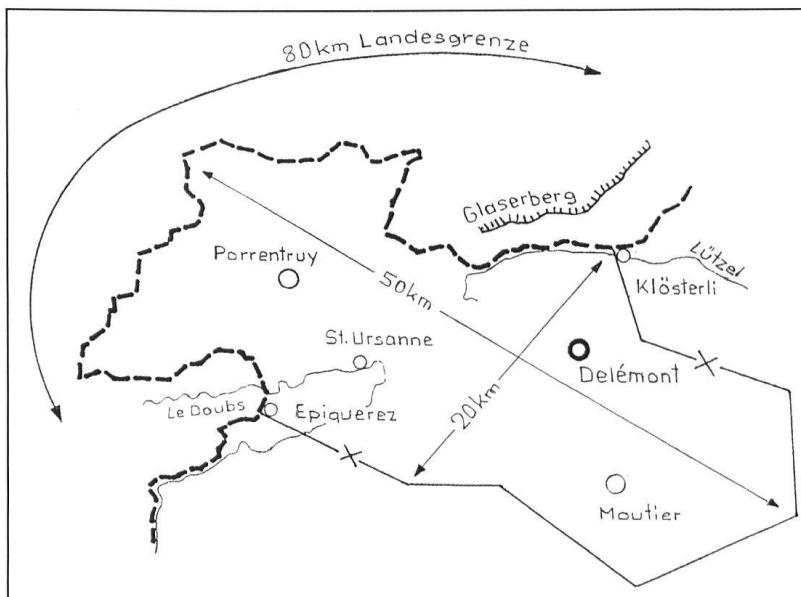


*Le dispositif de la brigade frontière 3, devenue division ad hoc «Gempen» en juin 1940.*

d'affecter en priorité les crédits à la position d'armée «Limmat», impose de renoncer à certains ouvrages, entre autres à Saint-Ursanne. En novembre, des compagnies entières abattent des arbres dans les forêts. La frontière se hérissé de piquets et de barbelés. Des mis-

sions de garde et de surveillance sont toujours particulièrement lourdes et monotones...

Selon un rapport du 15 novembre 1940, rédigé à l'état-major de la brigade frontière 2, dont l'aile droite aux Franches-Montagnes jouxte le secteur de la brigade frontière 3, «pendant ces quinze mois la brigade frontière 2 a édifié plus de 60 ouvrages bétonnés établis sur les données de notre Bureau des fortifications. Nous inspirant de la mission des troupes frontière, et dans l'impossibilité de tenir un front de défense linéaire, nous avons édifié en profondeur, sur les voies principales de pénétration comme sur les voies secondaires, un ensemble d'ouvrages et de barricades organisés en autant de réduits fermés permettant aux garnisons d'y tenir débordées, et de remplir leurs missions jusqu'au suprême sacrifice. (...) L'armement de ces ouvrages est actuellement assuré par l'armement de campagne de la



*Secteur de la brigade frontière 3 en 1939.*

troupe. Il serait utilement renforcé par des canons de 24 mm antichars, pour lesquels nous avons prévu les emplacements nécessaires.»

Environ une année plus tard, le rapport trimestriel de la brigade frontière 2 revient sur le même sujet: «Nous manquons toujours des armes nécessaires pour équiper nos fortins. Nous savons que le commandement de l'armée ne peut répondre à toutes les demandes (...) Notre devoir est cependant de lui signaler que les dépenses faites pour la construction des fortins sont inutiles, si nous ne disposons pas des armes pour les garnir. Nos hommes risquent à la longue de perdre confiance, à force de «supposer» des armes et de les remplacer dans les manœuvres par des branches d'arbre, introduites dans les meurtrières. (...) Nous avons dû, faute d'armes, répartir la compagnie motorisée de canons d'infanterie 22 et la compagnie motorisée de mitrailleurs 2 dans tout le secteur de la brigade, alors que ces deux compagnies devraient être utilisées comme réserves mobiles pour rétablir une situation dangereuse. Il ne nous reste, de ce fait, plus aucune réserve disponible.»

La situation à la brigade frontière 3 ne doit pas être plus favorable, d'autant plus qu'elle est faiblement dotée en artillerie. De septembre 1939 au début avril 1940, elle ne dispose que du groupe d'artillerie de campagne 11 de la 4<sup>e</sup> division. A cette date, la troupe dispose du fort de Plainbois avec ses 2 canons de 7,5 cm. L'ouvrage de Mettemberg, d'abord con-

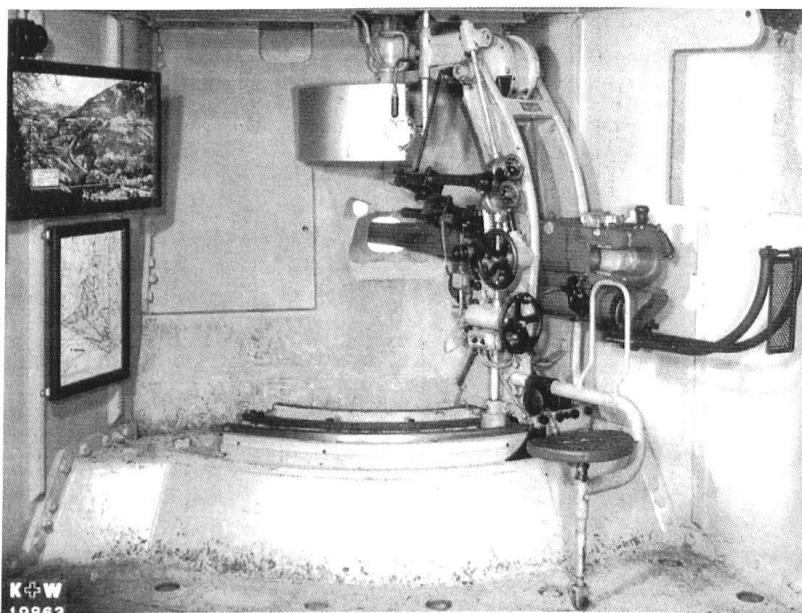
çu pour un canon d'infanterie de 4,7 cm, reçoit une pièce de 8,4 cm et, seulement, en janvier 1943, un canon de 7,5 cm.

## La position des Rangiers entre 1945 et 1990

Après la Seconde Guerre mondiale, la position des Rangiers garde toute son importance. En effet, en septembre 1949, le maréchal Montgomery, commandant en chef des forces de l'OTAN, visite incognito la Suisse, de Genève à l'Ajoie, et passe aux Rangiers, ce secteur-clé de la brigade frontière 3. Craignant une manœuvre de contournement soviétique par la Suisse, il cherche à ce que le maximum des moyens de l'armée suisse défende le Plateau et ne consacre pas trop de moyens au Réduit national. Il est accompagné par le colonel Hans Bracher, qui représente le chef de l'Etat-ma-

jor général suisse, Louis de Montmollin.

Après 1945, des ouvrages construits pendant le service actif dans la position des Rangiers sont abandonnés, tandis que d'autres bénéficient de modernisations. Durant la période de la guerre froide, une hypothèse prend en compte le fait que les troupes du Pacte de Varsovie, après avoir submergé la France, pourraient se présenter à la frontière Ouest de la Suisse... En 1947, les canons de 84 mm sont retirés et remplacés, en partie, par des canons de 75 mm. Dans les infrastructures les plus importantes, le canon antichar de 24 mm ou de 47 mm cède la place au canon antichar de 90 mm. De même, les mitrailleuses 51 à la cadence de tir plus rapide et à refroidissement à air prennent la relève des mitrailleuses 11 à refroidissement à eau. Des barrages antichars de conception plus moderne remplacent les anciens obstacles.



Le canon de 47 mm de l'ouvrage du Chételat.

Quand la décision est prise d'abandonner l'ouvrage d'artillerie de Plainbois et la position de Mettembert, les équipages sont incorporés dans une formation d'obusiers mobiles de 10,5 cm, jusqu'à la remise à la troupe des positions de lance-mines bitubes de fortresse de 12 cm.

Au moment de sa désaffection, le fortin d'infanterie du Chételat, qui se trouve sur la route qui mène de la Malcôte aux Malettes, abrite un équipage de 13 hommes, y compris le commandant. Il est protégé contre les tirs d'artillerie par sa construction bétonnée sous roche, contre les toxiques de combat et les poussières radioactives par un système de ventilation et une suppression d'air à l'intérieur de l'ouvrage. La légère pente de son couloir permet au monoxyde de carbone, plus lourd que l'air, d'être automatiquement évacué. Pourtant, les prises d'air à l'extérieur sont très vulnérables ! L'armement de l'ouvrage comprend :

– 1 canon antichar de 90 mm modèle 50/57 sur affût à flas-

que dont la portée pratique, lorsqu'il tire des obus à charge creuse, ne dépasse pas 800 m; la cadence peut atteindre 20 coups par minute.

– 1 mitrailleuse 51/80 sur affût de fortresse dont la cadence de tir atteint 1000 coups par minute et la portée pratique 1200 m.

Comme l'ouvrage du Gy qui le couvre et assure l'observation lointaine, le Chételat est relié au réseau téléphonique de la brigade. Il est équipé d'un système particulier de ravitaillement en eau. La pluie est captée sur une grande dalle située au-dessus de l'entrée et amenée dans une citerne pourvue d'un système de filtrage. Comme ouvrage d'infanterie, il dépend d'une protection extérieure rapprochée et d'un ravitaillement régulier, puisque son autonomie en soutien ne dépasse pas dix jours.

Ce survol historique de la position des Rangiers fait bien comprendre la symbolique de la statue du «Fritz», une œuvre d'art peut-être discutable de



*Le «Fritz» des Rangiers, un symbole détruit...*

l'Epplatenier. Depuis 1914 jusqu'en 1990, les Rangiers ont été une position-clé que des centaines de milliers de Suisses ont gardée. Se justifiait-il de l'abattre, puis de la détruire ? L'écrasante majorité des Suisses n'ont pas compris cet attentat du groupe Bélier...

H. W.